

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 17/11/2020

PLAN HIVER DÉPARTEMENTAL 2020 - 2021

Le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion de la période hivernale 2020 - 2021 est mis en œuvre du 1^{er} novembre au 31 mars.

Niveaux de mobilisation

Le plan hiver 2020 - 2021 prévoit des niveaux de mobilisation déclenchés en fonction, d'une part, des prévisions climatiques locales (cartes de vigilance, températures ressenties) quotidiennement communiquées par Météo-France et, d'autre part, de l'évaluation journalière des disponibilités d'hébergement du dispositif départemental.

Le 115, pivot du dispositif hivernal :

Numéro de téléphone national gratuit et joignable 24 h / 24 h, il a pour vocation d'informer, d'orienter et de coordonner la veille sociale départementale.

Le « 115 » peut également proposer une solution d'hébergement pour des personnes ou des familles.

En service toute l'année, il est particulièrement mobilisé lors de la mise œuvre du plan hiver.

Le « 115 » recense tous les jours les capacités d'accueil sur les différents secteurs des lieux d'hébergement et suit leur taux d'occupation. Ce recensement permet d'évaluer le niveau de fréquentation des dispositifs et d'anticiper une éventuelle saturation.

Associée aux bulletins météorologiques quotidiens de Météo-France, cette évaluation représente un outil d'aide à la décision pour déclencher les différents niveaux de mobilisation du plan hivernal.

L'accueil et l'hébergement :

Préalablement à la mise en œuvre du plan hiver, l'ensemble des mairies et des associations à caractère caritatif ou social a été sollicité pour une mise à disposition de possibilités d'accueil, de prestations complémentaires et de personnes ressources en cas de nécessité.

Outre les locaux mobilisés sur les territoires par ces communes et ces associations, des hôpitaux peuvent proposer des places d'hébergement.

En sus, le « 115 », en cas de saturation du dispositif, peut également mobiliser des nuitées d'hôtel.

Pour en savoir plus

Le plan hiver 2020-2021 est consultable sur le site www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Service de la communication
et **de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex